

Réglement provisoire des troupes blindées

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Réglement provisoire des troupes blindées . 4e partie . Annexe I, Instruction des unités de la cavalerie blindée, Emploi de l'armement à bord des engins blindés [ABC 108 bis]

Adresse bibliographique : Paris : Berger-Levrault, 1951

Description matérielle : 1 vol. (100 p.) ; 21 cm

Autre variante du titre : [Instruction des unités de la cavalerie blindée.]
[Emploi de l'armement à bord des engins blindés [ABC 108 bis].]

Sujet(s) : A.B.C. 108 bis
ABC, instruction, tir
Instruction, tir, ABC
Tir, instruction, ABC